

Association Romande de Kitesurf - KA

PV de la réunion du Comité de la KA - 13.09.2017



Présents:

Thierry Langenberger (TL)
Patrick Tharin (PT)
Marc Vessaz (MV)
Fabrice Consenti (FC)
Bertrand Du Bois (DB)

Excusés:

Renaud Marchat (RM)

Invité:

Philippe Vessaz

Rapporteur: DB

Ouverture de la séance à 19H15

Ordre du jour:

1. Cogito-Sports	1
2. Helvetia	2
3. Pub sur le site	2
4. King of the lake	2
5. Préparatifs pour 2018	2
6. Portalban.....	3
7. Tirage au sort bon Maxime Chabloz	3
8. Tableau des délais	4

Cogito-Sports

TL a pris contact avec l'entreprise Proximity-Software qui produit le logiciel Cogito-Sports à Vevey. TL l'a rencontré et lui a soumis nos demandes pour une gestion de nos membres on-line.

Pour la séance MV a invité son frère, Philippe Vessaz, qui est architecte en informatique. Celui-ci a pris contact avec un ami qui utilise le système de Cogito

afin d'avoir un retour d'expérience. Il en ressort que cet ami en est content et l'utilise pour gérer une association de gymnastique et l'organisation de compétitions. Il est utilisé par 120 associations et semble répondre à nos besoins. Nous passons une bonne heure à brainstormer sur le sujet. Il en ressort que nous allons essayer cette solution pour 2018 et voir à l'usage s'il remplit nos attentes. Le point crucial est surtout d'avoir une solution "safe" de la gestion du fichier de nos membres qui ne risque pas d'être à la merci d'une mauvaise manipulation par les utilisateurs. Nous aimerions que les membres puissent gérer leur profil et faire des modifications en ligne afin de faciliter le travail du caissier, du responsable assurance et du secrétaire.

Helvetia

TL reste responsable assurance pour la transition avec le système Cogito. Ensuite, il souhaite qu'une autre personne au comité reprenne ce poste. Avis aux amateurs.

MV et TL vont rencontrer l'Helvetia afin de discuter des cas 2017, leur demander une solution d'assurance pour les familles et préparer le contrat 2018. Compte rendu lors du prochain comité.

Pub sur le site

TL n'a toujours pas reçu les vignettes publicitaires demandées aux shops pour l'inclure sur le site. De nombreux mails ont été envoyés sans succès. Que faire ?

King of the lake

Ni TL ni PT ne seront en Suisse. Ce serait bien d'avoir un stand, payer les 300 francs d'inscription et être présent pour montrer nos actions. FC peut venir. Il faut demander à RM s'il peut se joindre. MV déplacera la remorque pour la mettre sur le stand. Cela montrera le concept prévu pour Yvonand. Prévoir d'amener les Flyers et un ou deux drapeaux. Il faut expliquer notre travail et expliquer qui sont nos clubs partenaires.

Préparatifs pour 2018

BD amènera un stock de stickers à TL.

Il faut que l'on crée des flyers pour expliquer comment fonctionne la plage des Pins à Yvonand. On les mettra sur les pare-brise et dans les shops. TL et MV se

rendront au camping de la Mentue en octobre pour expliquer au gérant ce qui a été fait et amener la remorque.

À ce propos, une discussion a lieu sur le nom du titre du panneau de la remorque pour Yvonand. Il est décidé que ce sera :

« Bienvenue au spot de kite de la plage des Pins »

Portalban

Deux personnes mal intentionnées ont squatté la place pour gréer, en étendant leur linge. Lorsqu'un malheureux kitesurfeur voulait par Joran s'éloigner du bord, ces mêmes personnes se sont précipitées à l'eau et ont appelé la police pour déposer plainte. La police est venue plus tard et a amendé deux kitefoileurs suisses allemands qui marchaient aile au zénith avec leur foil sous le bras pour sortir de l'eau.

Le problème est qu'à Portalban la zone de départ est remplie de roseaux que la commune doit couper sur mandat du canton. Après un essai de coupe raté, rien n'a été fait et de ce fait les kitesurfeurs ont tendance à utiliser la zone baignade pour partir. Chacun se renvoie la balle.

MV représentant le club de Portalban nous explique tout l'historique de cette affaire. TL conseille au club de transmettre aux personnes amendées de se retourner contre la commune pour non-exécution de la fauche des roseaux. MV a demandé d'avoir les mails que les gens amendés vont recevoir. Il est allé voir le municipal pour discuter de la situation et calmer le jeu.

TL va transmettre à RM pour qu'il planche sur le sujet. Est-ce qu'un kitesurfeur qui se déplace planche sous le bras et aile au zénith est amendable ? Est-il considéré comme embarcation non manoeuvrante ? Selon la législation internationale, c'est le cas. Qu'en est-il en Suisse ? Il faut profiter de ce cas pour éclaircir le point et que la KA vienne en appui du club local pour que la commune fasse son travail de fauche des roseaux.

Tirage au sort bon Maxime Chabloz

Le bon est tiré au sort. Et le vainqueur est Patrick Jan. Il gagne un jour de navigation avec Maxime Chabloz. PT avisera cette personne.

Prochain comité le 29 novembre

Séance terminée à 21h52

Tableau des délais

QUI	QUOI	QUAND
DB	PV comité courant	30.09.17
TL	Prévoir des flyers pour la plage des Pins	30.10.17
PT	Aviser le gagnant du tirage au sort	30.09.17
MV	Chercher la remorque	30.09.17
RM	Se pencher sur le cas Portalban	30.10.17
FC	Se met à disposition pour le king of the lake	30.09.17

Pour le comité: Bertrand Du Bois, les Bioux-Beach, le 20 septembre 2017